

Consultations pré-budgétaires 2013

Mémoire déposé au Comité permanent sur les Finances de la
Chambre des communes

8 août 2012



**Canadian Association
of Research Libraries**

**Association des bibliothèques
de recherche du Canada**

À propos de l'ABRC

The Canadian Association of Research Libraries (CARL) represents the country's twenty-nine largest university libraries. Enhancing research and higher education are at the heart of our mission. CARL promotes effective and sustainable scholarly communication, and public policy that enables broad access to scholarly information.

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

L'ABRC a le sentiment que même en période économique difficile, il est important que le gouvernement continue de soutenir la recherche canadienne, que ce soit dans les universités, le secteur industriel ou au sein du gouvernement. C'est la recherche qui donne lieu aux découvertes et à l'innovation. Elle facilite la mise au point de nouveaux produits et services qui génèrent des revenus et de nouvelles approches permettant de s'atteler aux problèmes d'ordre social, économique et de santé, et ainsi de réduire les dépenses du gouvernement. Même si le lien entre l'investissement dans la recherche canadienne et les nouveaux produits canadiens commercialisables n'est pas toujours direct, les découvertes et les innovations économiquement porteuses que le pays a connues sont généralement le fruit de la recherche canadienne, soutenue en principe par les subventions et incitations du gouvernement. L'ABRC appuie fermement le maintien du financement des programmes des conseils subventionnaires et de la FCI. Par ailleurs, le budget 2012 répondait à certaines des recommandations du rapport Jenkins, mais d'autres mériteraient d'être explorées.

Un moyen de maximiser le rendement sur l'investissement du gouvernement dans la recherche canadienne consiste à exiger que les résultats de cette recherche soient aussi aisément accessibles aux innovateurs, aux entrepreneurs, et aux décideurs externes qu'aux professeurs et étudiants de nos universités. Pour ce faire, et, à peu de frais pour le gouvernement, il suffirait de demander aux conseils subventionnaires fédéraux d'élaborer des politiques en matière de « libre accès » de sorte que les bénéficiaires de subventions soient tenus de présenter leurs articles et les résultats de leurs travaux subventionnés dans des dépôts en ligne accessibles au public. Les IRSC se sont déjà dotés d'une politique en ce sens; les autres conseils subventionnaires doivent faire davantage d'efforts en la matière.

Un autre moyen peu onéreux, mais efficace, permettant de rendre les données novatrices importantes disponibles tant pour le milieu universitaire qu'industriel consiste à augmenter le nombre et la palette de types d'ensembles de données de recherche du gouvernement accessibles au public en ligne à des fins de réutilisation. L'ABRC loue l'Initiative pour un gouvernement ouvert; de son côté, le projet pilote sur les données ouvertes se concrétisera une fois qu'une masse critique de données utiles sera accessible par le biais du portail de données.

Toujours dans le contexte d'un gouvernement ouvert, l'ABRC encourage une approche systématique de la préservation et un accès public durable aux dossiers gouvernementaux

électroniques, qu'il s'agisse de contenu de site Web, de publications ou d'autres documents parlementaires ou ministériels, tous aussi importants pour la recherche d'aujourd'hui que de demain.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une solution à court terme, l'ABRC recommande que le gouvernement prenne des mesures pour encourager et faciliter l'éducation et la formation des Canadiens pour un meilleur accès au marché de l'emploi. Dans ce domaine, le gouvernement fédéral devrait poursuivre ses efforts visant à faire en sorte que tous les Canadiens, quel que soit le pays dans lequel ils vivent, aient un accès abordable à la large bande haute vitesse. Le programme Large bande Canada a permis d'étendre l'accès de base aux régions éloignées du pays, mais il reste encore beaucoup à faire. La décision du gouvernement visant à favoriser les jeunes entreprises de télécommunications dans les ventes aux enchères du spectre et d'autoriser davantage l'accès à la propriété des entreprises étrangères sur les fournisseurs de services sans fil plus petits, sont deux méthodes peu onéreuses grâce auxquelles le gouvernement peut réduire les obstacles financiers pour les Canadiens qui sont tributaires des services sans fil pour leur apprentissage à distance; encourager la compétition dans le domaine de la fourniture de services Internet « filaires » demeure, elle aussi, importante.

Un accès abordable à l'Internet à haute vitesse permet non seulement aux consommateurs de participer à des programmes d'éducation à distance (ainsi que d'obtenir du contenu numérique auprès des bibliothèques), mais il leur permet en outre de démarrer des entreprises et de se procurer des biens ou des services et de les vendre en ligne. L'ABRC appuie fermement les recommandations du rapport d'études sur le commerce électronique, publié en mai 2012 par le Comité de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes; nous espérons que le gouvernement agira rapidement en réponse à ces recommandations.

De nombreuses études ont révélé que le moyen le plus important par lequel les Canadiens peuvent améliorer leur employabilité et leurs revenus consiste à poursuivre des études de niveau collégial ou universitaire. Bien que l'éducation relève formellement des gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral a les capacités d'aider les étudiants au moyen de prêts étudiants de programmes de bourses. L'ABRC estime que les programmes actuels devraient être maintenus et, dans la mesure du possible, augmentés. Les bourses de troisième cycle aident non seulement à la formation des experts techniques et administratifs dont l'industrie canadienne a besoin pour rester compétitive, mais soutiennent également la formation d'une nouvelle génération de chercheurs et d'instituteurs universitaires, qui se font de plus en plus rares au Canada.

Enfin, il convient de préciser que les occasions de financement de la recherche favorisent l'emploi de nombreux étudiants universitaires qui contribuent non seulement au succès des travaux subventionnés, mais continuent également d'étudier et obtiennent ainsi leur diplôme grâce à un emploi à temps partiel à des postes d'adjoints de recherche.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'oeuvre?

La récession de 2008-2009 aura certainement contribué à encourager plusieurs travailleurs âgés à demeurer au travail plus longtemps que prévu; le gouvernement a néanmoins tout intérêt à encourager de façon plus délibérée les Canadiens à rester employés et productifs plus longtemps. L'âge auquel les Canadiens demanderont à l'avenir le paiement de leurs prestations de sécurité de la vieillesse a déjà été reporté à 67 ans, mais il doit exister des méthodes plus positives à encourager une vie active plus longue, notamment les incitations fiscales au-delà de l'âge normal de la retraite. Les incitations pour un changement de carrière à un âge plus avancé ou l'encouragement de la formation et de l'éducation permettraient là encore d'aider les Canadiens à rester employés plus longtemps. Santé Canada doit mettre l'accent sur des programmes de santé physique et mentale préventifs de sorte que la population des travailleurs reste active plus longtemps.

Le gouvernement fédéral doit encourager les Canadiens à suivre des formations continues par le maintien, voire le renforcement des déductions fiscales pour les personnes inscrites à des programmes de formation; des incitations fiscales pour les employeurs en vue d'encourager le développement des compétences des travailleurs plus âgés ou présents depuis plus longtemps pourraient également être envisagées. Bien que l'apprentissage de toutes sortes de compétences renferme une certaine valeur pour le maintien des capacités cognitives au fur et à mesure du vieillissement des employés, les certificats et autres diplômes collégiaux et universitaires permettent également d'augmenter l'employabilité et de renforcer l'avancement et l'évolution professionnels. L'ABRC recommande ainsi, le maintien et le renforcement des programmes de prêts et bourses aux étudiants afin de faciliter la formation continue et l'enseignement. Pour les jeunes sous-employés, les divers programmes de stage coop (p. ex., JCT ou CCJA — récemment relancés) demeurent des outils fort utiles d'engagement dans une carrière.

Un moyen de remplacer les personnes qui partent à la retraite consisterait à mieux intégrer les immigrants dans l'économie canadienne, idéalement selon les méthodes qui tirent pleinement profit des compétences et des qualifications avec lesquelles ils arrivent au pays. L'ABRC recommande que le gouvernement joue un rôle de coordination, tout en fournissant également un financement de démarrage, dans le cadre d'une collaboration nationale avec les associations professionnelles et de formation, les collèges et universités, ainsi que les organismes provinciaux de l'immigration et d'aide à l'établissement des immigrants en vue d'explorer différents moyens de réduire les obstacles à l'emploi pour les immigrants qui justifient de diplômes obtenus à l'étranger ou de simplifier les processus de requalification. Le plan du gouvernement visant à

évaluer le niveau de scolarité des immigrants avant leur arrivée est une initiative bienvenue, mais elle doit être suffisamment financée afin de pouvoir suivre le rythme de la demande.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Le gouvernement doit dresser un plan détaillé visant à encourager le développement de l'économie numérique au Canada. La consultation nationale de 2010 a généré de nombreuses idées prometteuses, mais à ce stade, aucun plan ne s'est encore matérialisé. Ce plan doit veiller à ce que tous les Canadiens jouissent d'un accès fiable et abordable à la large bande afin de pouvoir acquérir des compétences et mener des affaires en ligne. L'ABRC recommande que le gouvernement encourage les entreprises canadiennes à adopter les nouvelles technologies et à développer leurs capacités en matière de commerce électronique; le rapport d'études sur le commerce électronique de mai 2012, publié par le Comité de l'industrie, des sciences et de la technologie de la Chambre des communes formule d'importantes recommandations. L'ABRC favorise également les mesures annoncées visant à encourager une plus grande compétition au niveau de la prestation de services de télécommunication et Internet au Canada, notamment les enchères du spectre afin de favoriser les nouveaux entrants et d'autoriser aux entreprises étrangères une présence sur le marché canadien.

Le Canada produit moins d'étudiants diplômés des programmes collégiaux et universitaires en technologie, en particulier au niveau du troisième cycle que dans les autres pays développés, voire parfois en développement. L'ABRC recommande que des bourses, en particulier des bourses de troisième cycle, plus précisément pour les inscriptions dans des programmes scientifiques et technologiques et à leurs applications se poursuivent (le financement pour le programme STIM prévu au budget 2011 s'est révélé très utile). Le gouvernement pourrait également continuer d'encourager la participation à des formations en entrepreneuriat et développement de petites entreprises (également prévu au budget 2011, le programme PTATN constitue une initiative fort utile).

Les étudiants étrangers inscrits dans les universités canadiennes sont eux aussi une source de travailleurs très qualifiés et productifs : certains d'entre eux immigreront au Canada une fois leurs études achevées. Bien que les étudiants étrangers soient une source importante de revenus pour les universités canadiennes et leurs collectivités environnantes, ils pourraient générer des conséquences ultérieures positives pour l'économie canadienne, en ce sens que les anciens étudiants étrangers, forts de leur expérience du Canada, pourraient favoriser les relations d'affaires avec les entreprises canadiennes. Étant donné que les meilleurs étudiants du monde peuvent choisir à loisir de faire leurs études dans d'autres pays, le Canada gagnerait à faciliter leur capacité à étudier ici. L'ABRC encourage le gouvernement à poursuivre ses travaux avec les universités et les collèges pour ce qui est de la rationalisation du recrutement et de l'arrivée des étudiants. Aider les étudiants canadiens qui veulent étudier à l'étranger serait également un avantage pour les entreprises canadiennes internationales.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les problèmes d'emploi et de préparation à l'emploi sont particulièrement marqués dans certaines collectivités des Premières Nations du Canada, en particulier dans le Nord. Bien que les enjeux soient complexes, l'ABRC exhorte le gouvernement fédéral à continuer d'œuvrer avec les chefs communautaires et les universités à l'élaboration de programmes d'enseignement utiles et accessibles à leurs membres — l'accès à la large bande Internet et aux ordinateurs est un élément important ici. Les mesures annoncées dans le budget 2012 sont importantes, mais pour garantir une plus grande participation aux programmes d'éducation, le gouvernement doit continuer d'œuvrer avec les chefs des Premières Nations autour des problèmes de santé et sociaux qui érodent certaines collectivités, la gestion réussie de ces mesures est cruciale pour le développement économique et l'emploi.

Le gouvernement doit continuer de dédier des ressources à la pleine intégration de nos immigrants dans la main-d'œuvre canadienne. Compte tenu du fait que ne pas parler le français ou l'anglais peut compromettre les perspectives d'emploi chez nombre des immigrants, le gouvernement fédéral gagnerait à s'engager avec les provinces, les municipalités et les organisations communautaires afin de faciliter une formation linguistique de qualité. Par ailleurs, les immigrants qui arrivent avec des qualifications techniques ou professionnelles devraient pouvoir appliquer leurs compétences et leurs connaissances au Canada. Bien qu'il soit souvent nécessaire de recourir à une formation supplémentaire de sorte à atteindre les normes canadiennes, les obstacles à la requalification et à l'entrée dans un métier ou une profession semblent parfois injustement élevés. L'ABRC recommande au gouvernement d'explorer les ressources et les pouvoirs qu'il peut susciter pour augmenter les possibilités de formation à la requalification, un travail professionnel conditionnel ou supervisé pendant la période de requalification, ou encore d'autres moyens pour tirer profit des compétences que les immigrants amènent avec eux au Canada.

Enfin, le nombre de jeunes Canadiens qui quittent l'école sans diplôme ou qui ne poursuivent pas leurs études au niveau collégial ou universitaire est important. Dans la mesure où l'économie produit moins d'emplois à temps plein pour les travailleurs non qualifiés et compte tenu du besoin croissant de travailleurs qualifiés et de valeur dans une « Économie du savoir », l'ABRC encourage le gouvernement fédéral à faciliter la participation des individus non qualifiés à des programmes de formation appropriés. Il pourrait, pour ce faire, renforcer ses programmes de prêts et bourses aux étudiants ou encore créer des incitations fiscales pour faciliter la participation à des programmes d'éducation sanctionnés par un diplôme.

Canadian Association of Research Libraries

Tel. 613.482.9344 600-350 Albert St.
info@carl-abrc.ca Ottawa, ON
www.carl-abrc.ca K1R 1B1

